



DEMANDE D'INSCRIPTION DANS UNE ÉCOLE PUBLIQUE DE CÉBAZAT ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Enfant domicilié hors de Cébazat

Ce formulaire est à remettre au Service Enfance Jeunesse, en mairie de Cébazat (Rez-de-chaussée),
Dûment complété et accompagné des pièces justificatives nécessaires.

L'affectation des enfants domiciliés hors Cébazat est établie en priorité en fonction
des effectifs des écoles de la ville et, en second lieu, des motifs invoqués par la famille.

ENFANT

Nom : Nom d'usage :

Prénom :

Masculin Féminin Né(e) le : ___/___/___ à

Niveau demandé: Maternelle : Petits Moyens Grands / Élémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS

École souhaitée

Maternelle Jules Ferry

Élémentaire Jules Ferry

Maternelle Pierre et Marie Curie

Élémentaire Pierre et Marie Curie

DOMICILE DE L'ENFANT

MÈRE

PÈRE

TUTEUR

RESIDENCE ALTERNEE

Nom:

Prénom:

Adresse N° Rue :

CP Commune:

Téléphone :

Portable :

Adresse E-mail:

Situation

familiale:

MÈRE-PÈRE (ou tuteur)

.....
.....
.....
.....
.....
.....@.....

MÈRE-PÈRE (ou tuteur)

.....
.....
.....
.....
.....
.....@.....

Marié/Pacsé/Vie Maritale Divorcé/Séparé Monoparentale Veuf(ve)

DOMICILE DE L'AUTRE PARENT

MÈRE

PÈRE

Nom Prénom :

Adresse N° Rue :

CP Commune:

Téléphone :

Adresse Mail :

.....
.....
.....
..... Portable :

.....@.....

École fréquentée en 2020-2021 : Classe :

Enfants habitant à la même adresse

| Nom | Prénom | Date de naissance | Lieu de scolarisation / Classe en 2021-2022 |
|-----|--------|-------------------|---------------------------------------------|
| | | ___/___/___ | |
| | | ___/___/___ | |
| | | ___/___/___ | |

EXPOSÉ DES MOTIFS de la demande de dérogation

- Regroupement familial (autre enfant habitant le domicile déjà scolarisé dans l'école-le groupe scolaire)
 Autre motif : précisez ci-après

Motifs de la demande de scolarisation à Cébazat : _____

Motifs de la demande de scolarisation dans l'école souhaitée (si besoin) : _____

PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU DOSSIER

➔ **Livret de famille** ou extrait d'acte de naissance avec filiation

➔ **1 justificatif de domicile de moins de trois mois** : bail de location, acte de vente, facture ou attestation contrat d'électricité, de gaz ou de téléphone **fixe**.

➔ **En cas de domicile différent des parents**, joindre un **justificatif fixant la résidence habituelle de l'enfant** (jugement ou « attestation sur l'honneur fixant la résidence principale d'un enfant » disponible au Service Enfance Jeunesse et téléchargeable sur le site internet de la Ville et sur le portail citoyen uniquement en l'absence de jugement).

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER si la demande d'affectation est exprimée pour d'autres motifs que la proximité du domicile ou le regroupement familial

➔ **En cas de garde par une tierce personne les jours d'école:**

- **Assistant(e) Maternel(le)** : Copie de la dernière feuille de paie « PAGE » **ET** justificatif de son domicile de moins de 3 mois : bail de location, acte de vente, facture ou attestation contrat d'électricité, de gaz ou de téléphone **fixe** et attestation sur l'honneur de l'assistant(e) indiquant les heures de garde à la rentrée.

- **Membres de la famille** : Justificatif du lien de parenté (leur livret de famille) **ET** justificatif de leur domicile de moins de 3 mois : bail de location, acte de vente, facture ou attestation contrat d'électricité, de gaz ou de téléphone **fixe** **ET** attestation sur l'honneur du membre de la famille indiquant les heures de garde à la rentrée.

➔ **Tout autre justificatif légal que vous jugerez nécessaire pour motiver votre demande**

ENGAGEMENT DES PARENTS

Le ou les parents déclare(nt) sur l'honneur que tous les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et s'engage(nt) à signaler au Service Enfance Jeunesse ainsi qu'à la direction de l'école, tout changement de domicile ou de situation en cours d'année scolaire.

Il est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt des peines prévues aux articles L. 433-19 et L. 441-7 du Code Pénal.

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L. 313-1 et L. 313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

En application de la loi du 06/01/1978, modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informés que :

Les réponses au présent questionnaire sont obligatoires conformément à la circulaire n°91-220 de l'Éducation Nationale en vue de la scolarisation des enfants.

Les seuls destinataires de ces informations sont les services concernés de la Ville de Cébazat et de l'Éducation Nationale.

Vous êtes habilités à obtenir communication des informations nominatives recueillies et d'en demander toutes rectifications.

Ces données seront conservées jusqu'à la radiation de l'enfant des écoles de la Ville.

À, le

« Lu et approuvé » à écrire de manière manuscrite

Signature du (des) parent(s) ou Tuteur demandeur(s)

AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE

- ✓ L'école de secteur a-t-elle des places disponibles : OUI NON
- ✓ L'enfant peut-il être accueilli dans un restaurant scolaire OUI NON
- ✓ L'enfant peut-il être accueilli dans une garderie ou un autre système de garde mis en place par la commune OUI NON
- ✓ Horaires d'accueil possibles -----
- ✓ Le Maire de la commune donne-t-il son autorisation pour scolariser l'enfant à Cébazat OUI NON

**Cachet et signature du Maire
de la commune du domicile de l'enfant**